



**UNION des DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX de l'ÉDUCATION NATIONALE
des ALPES MARITIMES**

DELEGATION de GRASSE et VAL de SIAGNE

Siège social : 19 Chemin de la Chapelle St Antoine
06130 Grasse - Tél : 04 93 70 60 87 – 06 83 08 78 33

ANNÉE CIVILE 2022

RAPPORT MORAL

Tous les DDEN sont animés uniquement par l'intérêt qu'ils portent au devenir des enfants et à la défense de la Laïcité. **La qualité de vie des enfants à l'école et autour de l'école reste la préoccupation de tous.** Ils DDEN continuent avec Force et Vigueur leurs travaux, prêts à oeuvrer en toute sérénité, dans l'intérêt de tous les enfants afin que l'École publique, laïque et gratuite reste l'ascenseur social pour chaque enfant.

La délégation de Grasse-Val de Siagne : ce sont , à ce jour, 27 Délégués Départementaux de l'Education Nationale (D.D.E.N.) qui ont oeuvré et poursuivi leur mission avec conviction, dans les 22 communes des circonscriptions académiques de Grasse et Val de Siagne, pour chacune des 67 écoles, mais aussi dans 1 école de Vence et 3 dans celle de Valbonne, faisant d'eux des partenaires actifs dans leurs écoles d'affectation. **Toutes les 71 écoles ont bénéficié de la présence d'un DDEN.**

Chaque école peut donc s'appuyer sur son DDEN. Il est à l'écoute.

Après la période très difficile de la COVID19, mais aussi suite aux actions tragiques d'assassinat au sein même des écoles, la mise en place de protocoles compliqués reste d'actualité,

et pourtant face à cette situation, l'école avance

Saluons, encore une fois, les actions de nos maîtres et maîtresses, ATSEM et employés communaux, qui savent agir pour que l'école primaire, publique et laïque reste le premier et **le plus efficace lieu de l'apprentissage du bien vivre ensemble.**

Nous DDEN, nous continuons résolument à conduire nos missions pour le service public laïque de l'Education, pour une école de la République,

une école publique ouverte à tous les enfants



RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Notre année civile 2022 a été rythmée par :

I - LES REUNIONS :

* les trois réunions statutaires :

- l'**Assemblée générale et trimestrielle du 25 février 2022 par visio zoom**
- l'**Assemblée trimestrielle du 2 juillet 2022 à au bord du Lac de Thorenc**
- l'**Assemblée trimestrielle du 6 décembre 2022 à Grasse, Lycée de Croisset**

* et précédant ces assemblées, trois réunions de **Bureau élargi** : les 3 février par zoom, 8 juin à Mouans Sartoux et 14 novembre 2022 par zoom.

* mais aussi des **réunions informelles** ont été organisées par visio zoom les 13 avril et 21 octobre 2022, ainsi que des **réunions de travail** telles que les 10, 14 et 18 janvier 2022 « bulletin » et le 6 juillet 2022 « rapport de visite ».

Chacune de ces réunions est suivie du compte-rendu adressé à chaque DDEN de la délégation, et aux membres du CA de l'Union,

* l'**Assemblée Générale de l'Union Départementale : le samedi 2 avril 2022**, au Collège International de **Cannes** a réuni 53 DDEN (présents et représentés) pour 78 DDEN (effectif bien en baisse après le renouvellement quadriennal de 2021).

L'UD06 organisa aussi des **rencontres du CA départemental** les 23 mars 2022 à Mouans, 15 juin à Nice et 9 novembre 2022 à Mouans, précédées de « Bureau ».

Conformément aux statuts, l'ensemble du renouvellement des candidats pour le conseil d'administration départemental et son bureau, a été approuvé à l'unanimité.

Nous notons toujours que, les rencontres et les actions individuelles dans nos écoles se trouvent renforcées par la dynamique de l'ensemble des DDEN du département et des membres de la délégation de Grasse et Val de Siagne.

II - LES SECTEURS d'ACTIVITE.

Les conditions et restrictions gouvernementales dues à la Covid se sont apaisées durant cette année 2022. Les membres de notre délégation ont été présents dans **les Conseils d'école**, attentifs aux problèmes dans les domaines des effectifs, de l'accueil des élèves handicapés, de la restauration, du personnel d'encadrement, de l'hygiène et de la sécurité et ont œuvré au suivi des travaux à entreprendre.

Et de la même façon, les DDEN ont participé aux **Commissions de Sécurité** dans leurs écoles et aux suivis des consignes du **PPMS** (plan particulier de mise en sécurité), aux **exercices** « incendie », aux actions de la **Sécurité Routière**

scolaire, aux **Commissions de restauration** et aux réunions des **Caisses des Écoles** de différentes communes.

Chaque DDEN a rempli consciencieusement le **rapport annuel de visite de l'école** où il est affecté, souvent grâce à l'aide des directrices et directeurs toujours attentifs à ce document, occasion de faire le point sur l'organisation de l'école, les effectifs, les locaux et la sécurité, mais aussi moment privilégié de rencontre. Nous les en remercions. Ces rapports ont été transmis aux Maires des communes ainsi qu'aux Inspecteurs de l'Éducation Nationale des circonscriptions de Grasse - Val-de Siagne, de Valbonne et de Vence. Nous avons toujours des retours positifs et les remerciements des Maires et IEN qui apprécient la vigilante attention des DDEN de notre délégation. Des statistiques départementales et par délégation sont faites et présentées à l'ensemble des DDEN.

Durant cette année 2022, les **rencontres** de notre délégation des DDEN avec les tiers n'ont pas pu se faire avec Messieurs les Inspecteurs de l'Éducation Nationale (IEN) ni l'IA, mais c'est partie remise en 2023.

Par contre chaque DDEN a pu rencontrer le directeur ou directrice de son école d'affectation. Les différents contacts relatifs à la vie de l'école montrent également l'écoute de tous les DDEN. Ils apportent aide également aux différentes manifestations organisées pour les enfants des écoles. Ils **participent à toutes les activités** favorisant la création et le développement des oeuvres complémentaires de l'école publique proposées par les communes.

Nous avons présenté nos actions lors des **forums des associations** de 2 communes : à Peymeinade et Le Tignet le 3 septembre 2022.

Le numéro 39 de notre **bulletin** a été distribué, comme chaque année, début 2022 avec les vœux de bonne année, pour consultation publique à l'ensemble des Maires et acteurs scolaires des communes, I.E.N. I.A. et directrices ou directeurs des écoles, ainsi qu'à tous les DDEN de notre association et autres membres de l'Union départementale et Fédérale. Il est proposé également sur le site du département. Notre bulletin annuel nous aide à expliquer nos actions aux tiers, et ce n°39 a été travaillé sur le thème de « l'école de nos enfants et la COVID ».

Dans la continuité de notre mission pour veiller à la bonne vie des enfants à l'école et autour de l'école, nous avons choisi des **livres en dotation** sur le thème de l'environnement. Toujours convaincus que la culture est essentielle au développement des enfants, nous avons fait le choix de distribuer, cette année encore, un livre à chacune des écoles que nous couvrons.

L'Union Départementale des DDEN (UD06) ainsi que la Fédération nous apportent la **formation indispensable** par le suivi des actualités dans la revue « le Délégué » et les mails d'informations. Cette année, la rencontre de formation des DDEN s'est tenue par visio-zoom le 29 novembre 2022. Notons que notre délégation, de par sa vitalité et par son nombre de DDEN, essaie d'apporter son expérience à l'ensemble des membres de l'Union départementale et invite à chacune de ses rencontres, tous les membres des autres délégations.

Nous avons pu organiser lors de nos rencontres en présentiel des retrouvailles conviviales autour d'un repas avec amis et conjoints. Malheureusement,

les **DDEN membres honoraires** ne se sont pas joints à nous. Peut-être la prochaine fois, sans doute la Covid est passée par là et a cassé le rythme.

Le travail reconnu des DDEN est clairement visible lors de **l'attribution des subventions de fonctionnement** notamment par les communes de Auribeau, Cabris, Causols, Cipières, Escragnolles, Grasse, Mouans-Sartoux, Mougins, Pégomas, Peymeinade, La Roquette sur Siagne, Saint-Vallier-de-Thiey, Saint Auban, Le Tignet.

Nous les remercions vivement de ce témoignage de reconnaissance qui encourage les actions de notre association.

III- EN CONCLUSION :

Les DDEN ne sont pas isolés mais regroupés dans une association qui assure formation, compétence et appui.

Au cours de cette année 2022 la délégation de Grasse Val-de-Siagne peut se réjouir de sa vitalité. Grâce à leur motivation et leurs échanges fructueux tout au long de cette année, les DDEN restent toujours à l'écoute aux fins de protéger, d'encourager et d'œuvrer pour

une école de la République, démocratique et laïque,
une école de qualité ouverte à tous les enfants
dans le seul intérêt de tous les enfants